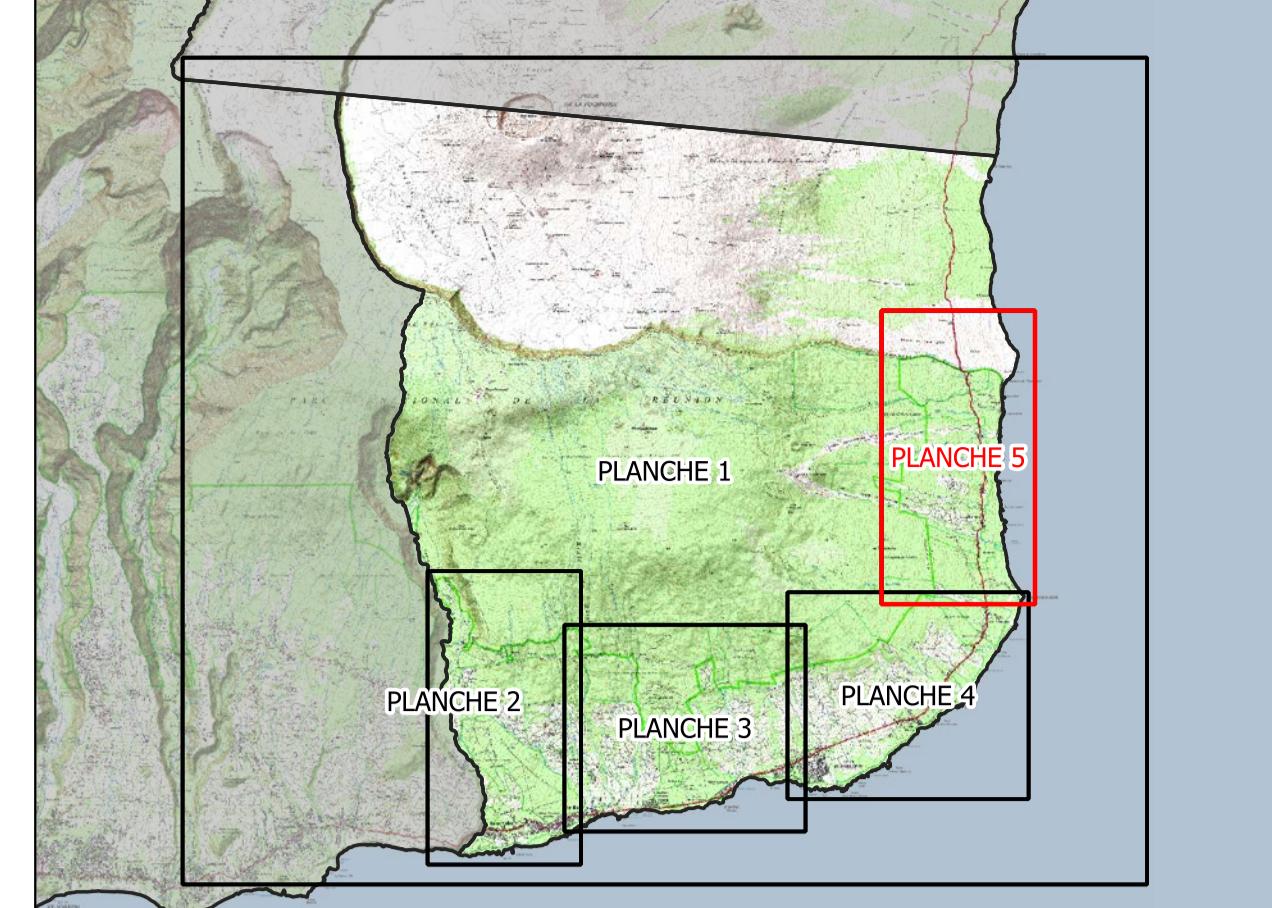


Plan de Prévention des Risques naturels prévisibles
Commune de Saint-Philippe



Cartographie de l'aléa mouvement de terrain

PLANCHE 5
Takamaka - Le Tremblet

PORTER A CONNAISSANCE
ECHELLE 1 / 5000

Avril 2023

PREFET DE LA REGION REUNION
Ligue Nationale Contre le Cancer



REPUBLIQUE FRANCAISE
Ministere de l'Aménagement du territoire et du Climat



LEGENDE :

Niveau d'Aléa

- Très élevé
- Elevé
- Moyen
- Faible

Bâtiments et infrastructures

- Bâtiment remarquable (Mairie, Hôpitaux, Lycée, ...)
- Bâtiment industriel
- Autre bâtiment
- Cimetière
- Terrain de sport
- Réservoir

Type de phénomène

- P : Chute de pierres, chutes de blocs, éboulement
- G : Glissements de terrain, coulées de boue
- E : Erosion de berge, ravinement

Intensité du phénomène

- 1 : Faible
- 2 : Moyen
- 3 : Fort
- 4 : Majeur

Cours d'eau, ravines

- Isolignes 50 m
- Isolignes 10 m

Routes

- Route nationale
- Route départementale
- Route communale
- Chemins, sentiers

Courbes de niveau

- Isolignes 50 m
- Isolignes 10 m

Cadastre

- Parcellaire

ECHELLE 1 / 5000

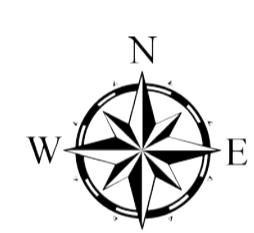
Fond topographique : ©GN-BD TOPO© 2019, MNTR© ©IGN 2012

Fond parcellaire : © DGFIP – PCI vecteur © mai 2020 - ILE DE LA REUNION

Cartographie : BRGM Réunion - 2023

Les informations cartographiques (le cadastre, les différents bâtis et voiries, les toponymes, etc.) sont matérialisées pour permettre de faciliter l'identification des parcelles concernées par le présent zonage de l'aléa mouvements de terrain du PPR de la commune, notamment dans le cadre de la délivrance des autorisations d'occupation ou d'utilisation du sol.

Projection utilisée : RGR92 / UTM 40S



0 300 600 m

